



DELIBERATION N° 6 - POINT 6

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU VENDREDI 26 AVRIL 2019

AUTORISATION A DONNER AU DIRECTEUR GENERAL DE SIGNER UNE CONVENTION D'OCCUPATION POUR LES LOCAUX SITUES A LILLE DE L UNITE TERRITORIALE DES HAUTS-DE-FRANCE - GRAND-EST

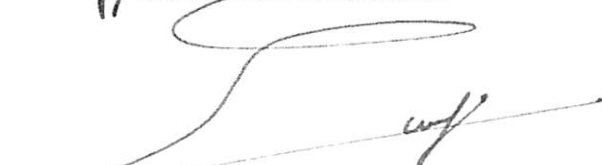
Le Conseil d'administration de LADOM, réuni le vendredi 26 avril 2019, donne l'autorisation au Directeur Général de signer une convention d'occupation pour les locaux situés à Lille de l'Unité territoriale des Hauts-de-France - Grand-est.

Nombre de présents : 8
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 2

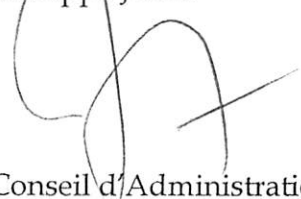
VOTE

Pas d'abstention
Pas de voix contre

Pour la DGOM,
Emmanuel BERTHIER


Directeur Général des Outre-mer

Pour LADOM,
Philippe JOCK


Président du Conseil d'Administration